

L'EDITO



La liste « Senlisse en Mouvement » a donc remporté les élections municipales de notre commune.

Je tiens à remercier vivement les électeurs qui ont bien voulu placer leur confiance dans notre équipe expérimentée et rajeunie. Contrairement à d'autres communes, l'absence de liste concurrente semble démontrer que l'équipe en place a répondu à nombre de vos attentes. Comme annoncé, nous allons continuer notre gestion mais surtout transmettre notre expérience et profiter des propositions des nouveaux élus.

La nouvelle équipe municipale s'est mise en état de marche avec l'élection du maire et de quatre adjoints. Nous avons procédé à la distribution des postes de délégués aux structures intercommunales et des responsables de commissions telles que : travaux, urbanisme, scolaire, animation, finance, pour n'en nommer que quelques-unes.

Après avoir passé le temps d'adaptation nécessaire pour apprendre à se connaître, s'apprécier et se comprendre, le conseil municipal prend son rythme de travail.

Les équipes changent ou évoluent, les sujets de travail continuent. Nous les traiterons avec la même rigueur que par le passé. Nous terminons les travaux d'enfouissement et le contrat rural mairie/école. Nous traiterons les diverses questions d'urbanisme, y compris quelques assignations en justice subies par la commune et qui deviennent routine. L'assainissement et la qualité d'environnement de notre village seront assurément nos priorités.

La tâche de maire et de conseiller municipal est parfois ingrate, c'est une position exposée aux critiques, mais elle réserve la satisfaction du bon travail accompli pour le bénéfice de notre communauté.

Avec l'appui de votre confiance,
Jacques Fidelle.



Escalade de la « face Nord » du clocher de l'église de Senlisse.

En ce 22 avril 2014, le but n'était pas d'atteindre le sommet du clocher en choisissant la voie la plus facile de l'escalier traditionnel « en colimaçon » (très dangereux, je vous l'accorde), qui démarre depuis le bas-côté nord dans l'église.

Non : il s'agissait d'aller « déraciner un petit arbre » qui avait poussé dans le mur à l'extérieur du clocher, à la limite de la toiture. Les « oiseaux-semeurs » n'avaient pas imaginé les conséquences de leur besoin !

Pour y accéder, la mairie a dû faire appel à un professionnel de la varappe, qui, pendu au bout de ses cordes, a utilisé ses bras, ses mains et ses jambes pour arracher l'arbuste, reboucher les trous, réparer les dégâts de maçonnerie occasionnés par les racines, pour enfin terminer par un lissage.

Et si les cloches se sont arrêtées ce jour-là, c'était pour le confort de notre grimpeur ; les personnes qui ont déjà eu l'occasion de se trouver près des cloches quand elles sonnent, savent de quoi je parle !!! . Et maintenant, tout est rentré dans l'ordre.



Christiane Lamboley
Adjointe au Maire

Et si on parlait budget !

Les comptes 2013 et le budget 2014 de la commune ont été présentés lors du conseil municipal du 19 mars 2014 de l'équipe sortante. L'occasion pour la Feuille de Senlis de rencontrer **Claude Benmussa, l'adjoint au maire en charge des finances.**

Alors Claude, c'est si délicat que cela les finances ?

Le budget de la commune est le reflet des politiques de dépenses, de recettes et d'investissements menées par notre commune.

Comment se termine l'année 2013 pour notre commune ?

Les comptes 2013 présentent un excédent cumulé de 73 000 €, en dépit d'un léger déficit sur l'année. La partie "investissements" est liée aux grands programmes lancés par la commune : le contrat rural, l'isolation, la rénovation de l'école et de la mairie, le programme d'enfouissement des réseaux le long de la départementale 149 ; ces dépenses d'investissement principalement financées par les subventions reçues ont été de 255 000 € pour un budget initial de 450 000 €. L'écart est dû au décalage des factures reçues. Le déficit cumulé d'investissement de 36 000 € est largement couvert par l'excédent cumulé de fonctionnement ! Quant au budget d'assainissement qui fait l'objet de comptes séparés, il est principalement représenté par les études réalisées ; financé par la subvention de 106 000 € du budget communal et par d'autres organismes.

La situation économique a-t-elle eu un effet sur les taxes payées par les Senlissais ?

Compte tenu de la situation économique dégradée, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes locales payées par les Senlissais (taxe d'habitation, taxe foncière, etc).

Comment voyez-vous le budget 2014 ?

Des prévisions de recettes de près de 482 000 € et de dépenses de 451 000 € induisent un excédent de 31000 € qui s'ajoute à l'excédent cumulé à fin 2013 de 73 000 €. Le budget 2014 d'investissement de 361000 € s'inscrit dans le droit fil du budget 2013 avec la fin des travaux du contrat rural ; création d'un accès pour les handicapés, fin des travaux d'enfouissement des réseaux, travaux à l'église, acquisition pour l'école de tableaux numériques interactifs, acquisition de matériel technique pour l'entretien de la commune. Nous avons inscrit au budget d'investissement le remboursement de l'emprunt à court terme de 100 000 € contracté fin 2012. Le budget 2014 d'assainissement reflète la poursuite des études commencées en 2013. Les deux budgets ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

Vous avez fait carrière dans l'entreprise en tant que Directeur Financier, comment jugez vous la gestion de notre commune ?

C'est une gestion prudente, pragmatique et saine de nos finances qui est caractérisée par un endettement extrêmement faible.

Merci Claude ! Interview réalisée le 10 Mai 2014



Le changement c'est pour...

Septembre ?

La nouvelle année, le printemps, l'été, les anniversaires sont souvent synonymes de changement. Pour Senlis, cela sera ou ne sera pas en septembre.



Initiée en 1995 par Madeleine Bourdoiseau ; la « feuille » de Senlis tient son nom du simple format original recto/verso. La « Feuille » a évolué, nous vous proposons de faire éventuellement évoluer son nom.

Par email à mairie.senlis@wanadoo.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie à l'aide du support joint à ce numéro de mai, choisissez le titre de notre support de communication préféré :

- La feuille de Senlis
- Le Senlissais
- Les Echos de Senlis
- Senlis en Direct
- Les Nouvelles de Senlis

Ça bouge à Senlis ?

On a rencontré pour vous Elodie, la nouvelle présidente du SLSG.



SLSG ? une nouvelle association senlissaise ? Du tout ! Le Sport et Loisirs de Senlis Garnes a été créé en 1973 par Jean Pierre-Albot.

D'accord, sport et loisirs, le programme consiste en quoi ?

Tout est dans le titre ! D'abord le tennis, mais aussi d'autres activités et, espère-t-on, des animations pour faire bouger un peu le village et réunir les Senlissais.

Pour 60 euros on a aussi accès au tennis ?

Au tennis oui, mais aussi à des balades, des barbecues, des tournois de pétanque, des olympiades ! Toutes les idées et les suggestions sont les bienvenues avec un seul mot d'ordre : la convivialité.

Et concrètement je fais comment pour m'inscrire ? Vous passez en mairie déposer votre participation, ou vous m'appelez au 0661633067. J'ajoute que plus vous serez nombreux, plus nous pourrons faire vivre l'Association!
A très bientôt donc !

Je vais faire la fête à mes voisins !

Rendez-vous annuel, la fête des voisins est un événement qui attire des plus jeunes aux plus anciens. L'occasion pour nous de rencontrer Denise Martin l'initiatrice...

Quand avez-vous initié la fête des voisins ?

C'est en 2004 que j'ai relancé l'idée d'une fête des voisins dont la tradition s'était perdue. C'était une façon conviviale de rencontrer mes voisins et plus largement d'autres habitants de Senlisse. Partager un repas est le moyen de mieux se connaître, d'échanger et de nouer de nouvelles relations.

Un événement uniquement pour Garnes ? La place verte à Garnes est à l'abri de la circulation des voitures, les enfants peuvent y jouer librement sans risques, mais la fête est celle de Senlisse et de tous ses hameaux.

C'est quoi la recette parfaite ?

La recette parfaite tient en un seul mot : la bonne humeur.

Pluie ou Soleil ?

Si c'est un choix que vous me proposez, j'opte immédiatement pour le soleil. La pluie nous a déjà rendu de petites visites au cours de la fête mais elle était discrète et n'a en rien entamé la convivialité.

Combien de personnes attendez vous cette année ?

Pourquoi pas les 553 habitants de notre beau village !



Qui fait quoi ?

Nouveau mandat, nouvelles équipes ! Au jeu du Qui fait quoi ? un tableau récapitulatif est disponible sur le site de la mairie www.commune-de-senlisse.fr dans la rubrique Mairie en ligne ! Et le samedi matin, vos conseillers sont très souvent en mairie bénévolement !



Si j'avais su !

Je ne brûlerais pas mes végétaux, je couperais mes haies surtout si elles dépassent la hauteur réglementaire et passent chez mes voisins, je ramasserais les crottes de mon chien, de mon chat dans la rue, et je m'arrangerais pour qu'ils ne crient pas toute la journée, je ne tondras (...) pas à toute heure et surtout pas le dimanche après-midi ! Des principes que chacun doit respecter !

Et si on votait ?

Le saviez-vous : il y a quelques années Senlisse était une commune référence du choix populaire en terme d'élections pour les sondages nationaux.



Le 25 Mai se tiendront les élections européennes.

Voter est un devoir civique élémentaire et le 69^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale rappelle à chacun à quel point l'Europe est synonyme de stabilité et de paix.

L'histoire pourrait se répéter, alors votons.

Etat-Civil

Décès de Jean-Marie DEFRENOIS le 3 avril.

En souvenir.

Après une longue lutte contre la maladie, Jean-Marie DEFRENOIS nous a quittés.

Jean-Marie a été conseiller municipal de Senlisse durant deux mandats, 1995-2001, puis 2001-2008. Il a prodigué gracieusement ses conseils juridiques parfaitement avisés et a participé notamment aux commissions d'urbanisme.

Ceux qui l'ont côtoyé relatent sa gentillesse, sa bonne humeur et sa courtoise disponibilité jamais prise en défaut. Demandez aux conseillers avec qui il a collaboré, ils diront de Jean-Marie... ses grandes qualités.

Au revoir à notre ami. Nous présentons nos très sincères condoléances à son épouse, Anne, et à sa famille.



Jacques Fidelle

Malvoisine à l'honneur !

Se tiendra du 1^{er} au 6 juillet, la 28^{ème} édition du Jumping de Senlisse : 1700 concurrents, 30 épreuves, 25000 euros de dotations. C'est l'événement équestre du Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse.



Le programme vaut le détour, alors pour tous renseignements : 01 30 52 14 63 ou haras.malvoisine@wanadoo.fr

C'est déjà passé !

A Senlisse, il se passe plein de choses.

Si vous n'y étiez pas, maintenant vous aussi vous saurez tout !



Repas des anciens

Le « traditionnel repas de l'amitié » s'est déroulé le samedi 15 février 2014, aux écuries du château de Dampierre où exceptionnellement les bois de cerfs qui décorent la salle du restaurant, sont restés « voilés », car un repas de la St Valentin avait eu lieu la veille dans ce même lieu !!!

Plus de 55 Senlissais se sont retrouvés avec plaisir, dans une ambiance conviviale autour d'un excellent repas, et les amateurs de danse ont su dépenser toute leur énergie sur la piste animée

par Patrick Anderson, ancien DJ du Moulin Rouge, chef d'orchestre aux références prestigieuses, et « musicien hors pair », tantôt chanteur, trompettiste, accordéoniste, ou aux claviers !!!
Rendez-vous l'année prochaine !

Carnaval du 5 avril 2014

Toute l'école de Senlisse a participé au Carnaval toujours parfaitement organisé par les institutrices ! Le thème du développement durable a donné naissance à une créativité débridée et le cortège est parti à la rencontre des écoliers de Dampierre avec un final de toute beauté au champ de foire !



Commémoration du 8 mai 1945

Comme chaque année, notre commune a commémoré la fin de la guerre 39-45. L'occasion pour chacun de se recueillir autour du monument aux morts et de se souvenir.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs puisque préalablement se tenait exceptionnellement une messe en l'église de Senlisse dans le cadre des 9 clochers de notre vallée ! Nombre d'élus locaux, militaires et familles ont entonné la Marseillaise afin de saluer la mémoire de tous ceux qui sont tombés pour la France.

Concert à Senlisse de l'association Orgue de Senlisse !

L'association organisait le samedi 10 mai un concert intitulé « l'Ame Slave » avec le duo "l'Heure Exquise" composé des mezzo-sopranos Anne GOTKOVSKY et Emmanuelle BISCARA, membres du célèbre ensemble vocal ACCENTUS et accompagnées à l'accordéon par Michel GLASKO. Ils nous ont profondément émus sur des thèmes nostalgiques de compositeurs russes des 19 et 20^{ème} siècles et ont tous les trois été chaudement applaudis par un public de connaisseurs. Rendez-vous le 15 juin à 18h pour découvrir le quatuor Allemand «LOMONOSOV» qui jouera des œuvres de Beethoven et de Tchaikovsky.



A ne rater sous aucun prétexte le dimanche 21 Septembre à 18h un concert exceptionnel avec Marie-Pierre COCHEREAU à la Harpe et Frédéric BLANC, titulaire du Grand Orgue d'Auteuil !

Dates à retenir.

23 mai Fête des voisins
25 mai Élections Européennes
15 juin Quatuor 'Lomonosov' église de Senlisse
22 juin Barbecue pétanque association SLSSG
28 juin Fête de l'école
1er au 6 juillet 28^{ème} Jumping de Senlisse

Mairie de Senlisse

01 30 52 50 71 – 01 30 47 50 96

Mairie.senlisse@wanadoo.fr

www.commune-de-senlisse.fr

Directeur de la publication : Jacques Fidelle

Rédaction : la Commission Communication